

Actes, chapitre 20



Adieux de Paul à Milet

Le début du ch. 20 évoque la visite de soutien de Paul aux différentes communautés constituées sur le pourtour de la mer Égée : en Macédoine, à Philippes et Thessalonique, le passage par Troas. Les v. 7-11 sont intéressants à relire comme évocation de la vie des communautés : des expressions nous sont familières, comme “le premier jour de la semaine”, (le mot dimanche n’existe pas encore, mais il y a déjà la tradition de l’assemblée en mémoire du Seigneur) ; de même l’expression “rompre le pain” pour évoquer le repas du Seigneur. Plusieurs noms de compagnons sont évoqués. Le désir de Paul était d’être à Jérusalem aussi vite que possible. Il n’envisageait pas de passer par Éphèse, où il avait eu de sérieux démêlés avec les partisans d’Artémis.

À Troas, l’épisode avec Eutyque endormi mérite notre attention, ne serait-ce qu’en raison du parallélisme avec le récit du fils de la veuve de Sarepta (Elie), avec la veuve de Naïm, avec Pierre et la résurrection de Tabitha à Joppé. La construction du récit signifie que Paul n’est pas un apôtre de second rang, mais qu’il a reçu les mêmes pouvoirs que les autres personnages, cela, contre ceux qui dénigraient Paul et son apostolat.

Ensuite c’est à Milet, un port sur la façade ouest de l’actuelle Turquie, qu’est fixé le lieu de rendez-vous d’une assemblée des responsables convoqués par Paul. Il y fera un “discours d’adieu”. Certains auront fait plus de 100 km aller-retour à la rencontre de Paul. Le discours d’adieu est une tradition dans la littérature biblique, cf. Gen 49 ; Dt 33 ; Josué 23, 1 S12, Lc 22 21-27 : avant de se séparer d’un personnage un récapitulatif des intuitions est prononcé. Ainsi pour Abraham, Jacob, Josué, ainsi pour Moïse, Samuel, Tobit ou Jésus. Il en est de même pour Paul. C’est une manière de donner un éclairage sur le parcours missionnaire de Paul. Il est peu probable que Paul ait prononcé ce texte. C’est l’écrivain Luc qui campe son personnage au moment où il prend le bateau pour Césarée, et de là pour Jérusalem. Le récit des Actes aurait pu s’achever ici. En fait, une nouvelle étape va surgir avec l’arrestation de Paul à Jérusalem et sa revendication à être jugé par le tribunal de l’empereur.

La première partie du discours concerne le ministère de Paul. Il rappelle qu’il travaillait de ses mains pour n’être pas à charge aux communautés. Paul y rappelle aussi les souffrances endurées de la part des Juifs (moins la persécution que le refus de reconnaître le Christ).

La seconde partie est construite autour des recommandations, appels à la vigilance pour les Anciens. Le texte grec les appelle *episkopoi*, surveillants ou gardiens, d’où dérivera le nom ‘évêque’. Ceci laisse apparaître une Eglise structurée, situation qui est sans doute bien postérieure au passage de Paul dans les années 50-60, mais conforme à l’Eglise des années 80 au temps de l’écriture des Actes. Paul cite une expression de Jésus, inconnue des Évangiles : “Il y a plus de bonheur à donner qu’à recevoir”.